

**« La Communauté de Communes Cœur du Var, acteur de la préservation de l'environnement »**



La Communauté de Communes Cœur du Var, dans le cadre de ses compétences, contribue tout au long de l'année à la protection des espaces naturels sensibles. Aussi, à l'instar des années précédentes, Cœur du Var participe à la Journée Mondiale des Zones Humides 2013 à travers des opérations de sensibilisation auprès du public.



**Contact :**  
Vincent DI SERIO  
Communication  
04/98/10/43/64  
vdiserio@coeurduvar.com

**Les chiffres clés**

**5,7 millions de km<sup>2</sup> :** la superficie des zones humides dans le monde soit 6% de la surface terrestre

**1971 :** date de la convention de Ramsar pour la prise en compte et la préservation des zones humides et des écosystèmes aquatiques par les gouvernements. La France l'a ratifiée en 1986 et intégrée dans la loi sur l'eau de 1992, puis réaffirmée dans l'article 1 de la directive cadre sur l'eau de 2000.

**1,5 millions ha :** la superficie des zones humides en France soit 3% du territoire (hors vasières, milieux marins, cours d'eau et grands lacs).

## **Qu'est-ce qu'une zone humide ?**

Les zones humides sont des étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues d'eau marine dont la profondeur à marée basse n'excède pas six mètres (Convention de Ramsar).

## **De précieux alliés des écosystèmes et des hommes**

Les zones humides remplissent des fonctions importantes pour le fonctionnement des écosystèmes : ressources et qualité de l'eau, réservoir de biodiversité (reproduction, refuge, alimentation...), zones d'expansion des crues et de limitation de l'érosion, productions agricoles, régulation climatique, etc. Au-delà, elles constituent un patrimoine culturel et paysager pour les loisirs de nature et les actions pédagogiques.

## **Les zones humides au Cœur du Var**

Le lac Redon (Flassans sur Issole), le Lac de Bonne Cougne (Gonfaron) et le Marais de Gavoty (Besse sur Issole) sont trois lacs temporaires méditerranéens d'une biodiversité exceptionnelle. Ces zones humides en milieu calcaire ont un fonctionnement unique lié à l'alternance de périodes d'inondation et de sécheresse, conditions propices à une faune et une flore particulières, exceptionnelles et protégées. Le milieu permien n'est pas en reste, avec tout un maillage de ruisseaux intermittents méditerranéens et de mares temporaires qui permettent à la plaine des Maures d'être un vivier pour de nombreuses espèces faune et flore et en particulier pour la tortue d'Hermann, emblématique héritage de la préhistoire. Ces systèmes sont complexes et donc fragiles c'est pourquoi, Cœur du Var, informe et sensibilise pour mieux préserver son patrimoine naturel.

## **La Communauté de Communes Cœur du Var au cœur de l'opération**

Pour célébrer la Journée Mondiale des Zones Humides, Cœur du Var et l'Association pour le Développement de l'Éducation à l'Environnement (ADEE) s'associent et proposent au sein des médiathèques du Cannet-des-Maures et de Puget-ville, une exposition et deux après-midi d'animations. Armoise de Molinier (dernières stations au monde de cette armoise amphibie) chirocéphale, lépudure...une exposition pour découvrir ce monde mystérieux des milieux humides temporaires méditerranéens que Cœur

## **Les chiffres clés**

**3 sites Natura 2000** en Cœur du Var pour les zones humides :

**Lac Redon :** Sur 33 hectares. 300 espèces animales et végétales dont une cinquantaine à forte valeur patrimoniale voire exceptionnelle.

**Marais de Gavoty :** 27 hectares pour 215 espèces animales et végétales dont 30 à forte valeur patrimoniale.

**Lac de Bonne Cougne :** 23 hectares pour 500 espèces animales et végétales dont 90 à forte valeur patrimoniale.

**50% :** C'est le pourcentage de régression des zones humides en France entre 1980 et 2000.

En **100 ans**, 2,5 millions d'hectares de zones humides, soit trois fois la superficie de la Corse, ont disparu en France.

(Source, Agence de l'eau)

**Dossier de presse**  
**« Journées mondiales**  
**des zones humides »**

du Var a la chance de posséder encore sur son territoire. Et aussi des animations pour apprendre à reconnaître les espèces, les interactions entre les êtres vivants, les techniques d'arrosage qui économisent l'eau et autres recettes pour jardiner au naturel et préserver la ressource en eau. Posters, jeux de cartes et autocollants attendent les enfants.

### **Les rendez-vous**

**Expositions « les lacs temporaires méditerranéens de Cœur du Var » (entrée libre) :**

- du 1<sup>er</sup> au 8 février 2013 – médiathèque du Cannet-des-Maures
- du 11 au 16 février – médiathèque de Puget-ville

**Ateliers « préserver les zones humides de Cœur du Var » (entrée libre) :**

- mercredi 6 février à partir de 14h – médiathèque du Cannet-des-Maures
- mercredi 13 février à partir de 14h – médiathèque de Puget-ville

**Ateliers en partenariat avec le service animation jeunesse de la Communauté de Communes – création d'un jeu de société par les enfants de 6 à 11 ans, inscrits aux mini-stages :**

- lundi 18 février à 14h – collège de Besse-sur-Isolle
- lundi 25 février à 14h – collège de Besse-sur-Issole

### **Cœur du Var, acteur de la protection des espaces sensibles naturels**

Consciente des richesses naturelles de son territoire, la Communauté de Communes Cœur du Var met en place, tout au long de l'année, de nombreuses actions pour préserver l'écosystème :

- travaux dans les massifs forestiers, dans le respect des Contrats Natura 2000, pour lutter contre les incendies et permettre aux secours d'intervenir efficacement
- service d'assainissement non collectif
- animations dans les écoles de Cœur du Var auprès de plus de 2000 enfants par an sur différentes thématiques : espaces naturels, eau, déchets...
- animation Natura 2000, expositions et ateliers grand public
- élaboration de la Trame bleue et verte du SCOT
- implication dans la protection du champs de captage du lac de de Sainte-Suzanne (Cabasse)

### **Les chiffres clés**

**1995** a marqué le lancement du Plan National d'action pour les zones humides avec : un programme national de recherche sur les zones humides, 6 pôles relais thématique dont le but est de sensibiliser les acteurs locaux et de leur donner les moyens d'agir, un observatoire national des zones humides, la nécessité d'assurer la cohérence des politiques publiques.

(Source, Agence de l'eau)